

SÉJOUR ALPIN LATOUR-DE-CAROL 2024



GRUPE 6-10 ANS

Mini camp, activité accessoire

Du 30 Juillet au 1 Août 2024



Projet pédagogique et de fonctionnement



>Les caractéristiques

Type : mini camp faisant l'objet d'une déclaration SDJES

Période, durée : Du 30 Juillet au 1 août 2024, soit 3 jours et 2 nuits

Lieux, Localisation : Nuit du 30 Juillet au 1 Août : Camping Cerdagne « L'Oratoire », 66760 Latour-de-Carol

Encadrement :

RODRIGUEZ JULIEN : Directeur de séjour - Licence STAPS - Surveillant de baignade

GABARRO MORENTE GEORGINA : Animatrice du séjour - Licence STAPS

Contenu :

Sport Outdoor : Initiation Escalade, Trailrunning et Soirée à thème

Capacité : Enfants de 6 à 10 ans : 24 enfants

Lieux d'activités :

Initiation Escalade : Falaise de Ques - Prestataire Ozone bureau de montagne Font-Romeu

Initiation Trailrunning : Alentours Camping « L'Oratoire » Latour-de-Carol

>Les objectifs pédagogiques

Les intentions éducatives :

Promouvoir l'activité sportive à travers des sports de pleine nature : initiation à l'escalade et trailrunning.

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.

Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.

Inciter les enfants à acquérir plus d'autonomie sur le camp et en activité sportive.

PROJET PÉDAGOGIQUE SÉJOUR ALPIN LATOUR-DE-CAROL

Intensions Éducatives	Objectif Général	Objectif Opérationnel	Action	Évaluations
Promouvoir une activité sportive à travers des sports de pleine nature : escalade et trailrunning	Découvrir une activité en pleine nature sur des rochers ET sur des sentiers en montagne.	Les enfants auront découvert les techniques de déplacement avec baudrier pour des déplacements sur des parcours en parois rocheuses avec des niveaux de difficultés différentes. S'initier à se déplacer en courant ou en marchant sur des sentiers et dans l'environnement naturel.	Observer Comprendre S'amuser Se déplacer	Est-ce que les jeunes auront pris plaisir à pratiquer une activité sportive ? Est-ce que les jeunes auront aimé l'activité escalade et trailrunning ? Les jeunes ont-ils respectés les consignes de sécurité ?
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.	Développer auprès des enfants un dynamisme de groupe et d'entraide.	Instaurer un climat de confiance et de respect entre les enfants et les animateurs. Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les enfants ainsi que les règles non négociables (sécurité et santé). Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé (toilette, équilibre alimentaire...) Favoriser l'entraide et l'échange entre les enfants durant le séjour.	Dialoguer Respecter Organiser Échanger S'entraider	Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Les enfants se sont-ils impliqués et quelles responsabilités ont-ils prises ? Les enfants ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Les ont-ils respectés ? Y-a-t-il eu une bonne ambiance ? Y-a-t-il eu une cohésion de groupe ? Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées ?
Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.	Accompagner les jeunes à la découverte du camping et du territoire.	Sensibiliser les enfants à l'apprentissage du campement (gestion du camp et organisation de la vie sur le camp). Favoriser l'autonomie des enfants. Participer aux tâches quotidiennes.	Découvrir Sensibiliser Gérer	Ont-ils été organisés pour plier et déplier le campement ? Ont-ils respecté les règles pour l'installation du campement ? Est-ce que les enfants ont apprécié l'initiation au camping ?

>Le Déroulement du séjour

Il est construit pour le public (6-10 ans). L'organisation d'un séjour de vacances allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer durant l'année.

Mardi 30 Juillet 2024

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol ».
9h30 : Départ en bus vers Latour-de-Carol au camping « L'Oratoire »
10h00 : Arrivée au camping.
10h00 – 12h00 : Installation du camp et Instauration des règles de vie du camp
12h00 – 14h00 : Pique-nique tiré du sac - Temps libre
14h00 – 15h30 : Grands jeux en extérieur et Baignade à la rivière
16h00 – 17h00 : Goûter et Temps libre
17h00 – 19h00 : Temps libre et temps d'hygiène
19h00 - 20h00 : Repas – Restaurant « Le P'tit bar » à Latour-de-Carol
21h : Veillée à thème – Loup-Garou
22h30 : Coucher

Mercredi 31 Juillet 2024

7h30 – 8h00 : Lever échelonné- Petit-déjeuner/ Temps d'hygiène
9h00 : Départ pour l'initiation Escalade
9h30-13h00 : Initiation Escalade / Jeux en extérieur
13h00-14h00 : Repas pique-nique fourni par le SIVU - Temps libre
14h -15h30 : Initiation Escalade / Jeux en extérieur
15h30 – 16h30 : retour pour le camping – Baignade à la rivière
16h30 – 17h00 : Goûter
17h00 -19h00 : Temps libre et temps d'hygiène
19h00 – 20h30 : Repas – Restaurant « Le P'tit bar » à Latour-de-Carol
20h30 – 22h30 : Veillée à thème - Soirée « Son et lumière » / 22h30 : Coucher

Jeudi 1 Août 2024

8h00 – 9h30 : Lever échelonné - Petit-déjeuner
9h30-10h00 : Temps d'hygiène et Temps libre
10h00-12h00 : Initiation Trailrunning – Baignade à la rivière
12h30-14h00 : Repas pique-nique fourni par le SIVU - Temps libre
14h -16h00 : Rangement du camp
16h00 : Goûter
16h30 -17h00 : Retour à l'accueil de loisirs en bus
17h30 : Fin du séjour

Les principales étapes de l'organisation du séjour :

Inscription du public.

Préparation du séjour et définition de l'organisation.

Préparation du matériel et de la logistique

Trajet

Prise de possession des lieux

Définition des règles de vie

Application du planning d'activités et du déroulement du séjour

Respect des objectifs précités

Rangement

Retour et rangement + Bilan du séjour

>L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

Hébergement:

L'hébergement se fait au camping L'Oratoire à Latour-de-Carol.

Les enfants devront respecter le matériel et les lieux (environnement, voisinage) et devront gérer ensemble la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

La restauration du soir est fournie par un prestataire : Le P'tit Bar à Latour-de-Carol

Les repas du midi et le petit déjeuner et goûter sont fournis par le SIVU le 31 juillet et le 1 août.

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les enfants au début de séjour.

>Le rôle de l'animateur

Rôle de l'Animateur / Encadrant

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc...)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller à la sécurité physique et affective de chacun.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

Autorisations et sécurité

Le jour du séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants participants au séjour et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents (devis, intervenant ...)

>L'organisation matérielle et logistique

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à prendre. Le SIVU met à disposition du matériel : jeux de ballons, société, livres...

Les enfants ne porteront que leur petit sac à dos de la journée.

>Numéros utiles

RODRIGUEZ Julien : 06 77 69 35 92

GABARRO MORENTE Georgina : 06 38 90 08 90

ALSH : 06 25 22 86 28

Camping L'Oratoire à Latour-de-Carol : 04 68 30 22 89

Ozone montagne et loirs : 04 68 30 36 09

Restaurant « Le P'tit Bar » : 06 16 34 58 10

Transport Comas : 04 68 04 82 36